

"RETRAITES"

Préavis de grève vidéo mobile

Samedi 11 février 2023

Ensemble contre le saccage de nos retraites

Le projet de loi sur la réforme des retraites est arrivé à l'Assemblée Nationale. Le Gouvernement reste (pour l'instant) inflexible après les deux énormes journées de mobilisation dans tout le pays.

Rejetée massivement par les citoyen·nes cette réforme injuste serait très rapidement défavorable aux salariés et accélérerait la baisse des pensions, en plus de défavoriser les femmes et les carrières longues.

La CGT, défend un droit à une retraite pour tou·tes les salarié·es à 60 ans et avec les moyens de vivre dignement, et revendique :

- ▷ Le retrait total de la réforme Macron-Borne
- ▷ Le retour à un départ sans décote à 60 ans
- ▷ Un minimum de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète
- ▷ L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix
- ▷ Une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes
- ▷ La prise en compte des années d'études
- ▷ L'augmentation immédiate des salaires de 10% et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis 2015 à France Télévisions.
- ▷ L'application intégrale du régime de retraite au territoire de Mayotte

Comment cela est-il possible ? En allant chercher de nouveaux financements car il manquerait environ 15Md€ par an d'ici 2030 selon le gouvernement. Voici nos solutions :

- ▷ Fin des exonérations de cotisations aux employeurs (159Md€ par an)
- ▷ Taxation des profits mirobolants des entreprises du CAC 40 (80 milliards d'€ en 2022)
- ▷ Hausse du taux de cotisation (2€ par salarié et 4€ par l'employeur chaque mois réglerait le problème)
- ▷ Égalité professionnelle femmes-hommes (ce qui augmenterait mécaniquement les cotisations retraites)

Pour satisfaire ces revendications, la CGT appelle tou·tes les salarié·es rattaché·es au périmètre des activités de vidéo mobile de la Fabrique, à cesser le travail le 11 février 2023 à partir de 00h pour une durée de 24h et à rejoindre les manifestations organisées dans tout le pays.

Paris, le 8 février 2023

Pour la CGT de France Télévisions

Pierre Mouchel,
DSC

